

COMPTE-RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Délégués présents ou suppléés : F. MONTREYNAUD, A. BLANDIN, J. MICHAUT, J. BOCQUET, J. COUDY, R. DEPUYDT, P. GENDRAUD, E. BOILEAU, M.J. VAILLANT, J.L. DROIN, D. CHARLOT, C. LERMAN, S. AUFRERE, J.P. ROUSSEAU, J.J. CARRE, C. ROYER, J. JOUBLIN, C. COLAS, P.G. QUIRIN, G. ARNOUITS, P. MERLE, H. COMOY, E. MAUFROY, M. SCHALLER, C. BERTHOLLET, F. DOLOZILEK, I. ESSEIVA, B. PARTONNAUD, M. MOCQUOT, R. DEGRYSE, J.D. FRANCK.

Délégués absents ayant donné procuration : O. FARAMA (pouvoir donné à F. MONTREYNAUD), Y. DEPOUHON (pouvoir donné à J.D. FRANCK).

Délégués excusés : A. DROIN, A. DUPRE, M. PAUTRE, E. NAULOT, G. MARION, T. VERRIER, J.M. FROMONOT.

Secrétaire de séance : J. JOUBLIN

1°) PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2019

- ESPACE ECONOMIQUE, INTERGENERATIONNEL ET CULTUREL

La Commune de Chablis a toujours émis le vœu de disposer d'une salle de réception pour les manifestations familiales (mariages, anniversaires, réception, etc.), traditionnelles, culturelles et associatives.

La Communauté de Communes étant propriétaire du terrain disponible, la Commune de Chablis a interrogé la 3CVT sur ses besoins en lien avec ses compétences. Le projet initial de la Commune a donc évolué afin d'intégrer des besoins plus larges pour l'ensemble du territoire intercommunal et de ses habitants et entreprises.

Plus précisément :

1. LIEU DE RECEPTION POUR LES DEMANDES DES PARTICULIERS

Contexte :

Absence de lieu apte à recevoir des manifestations et événements privés de la population locale.

Objectif :

- Disposer d'une salle de réception complémentaire des salles des fêtes communales mais d'un dimensionnement plus important avec des espaces et salles modulables.

2. ESPACE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE :

Contexte :

Activités viticoles, poumon économique et touristique du territoire
Cité des vins à Chablis et besoin d'espaces complémentaires de réception à grande échelle
Territoire et cadre attractif pour les congrès et le tourisme d'affaire

Objectifs :

- Créer un lieu apte à recevoir des manifestations économiques et touristiques
- Disposer d'un lieu complémentaire à la cité des vins
- Accroître les synergies de l'ensemble des acteurs économiques de la filière viticole
- Faire du territoire une destination « affaire » à 2h30 de Paris et de Lyon

Quelques exemples concrets :

*Congrès d'affaire / Colloque / Réception / Comité d'entreprises / Showroom / Séminaires et salons viticoles
Équipements numériques sécurisés (serveur, visioconférence, wi-fi, etc.) favorisant le e-business et les commerces à distance*

*Espace dédié au télétravail et **coworking** (présence importante de commerciaux en transit et proximité autoroute A6)*

*Tourisme d'affaires en lien avec la renommée internationale de Chablis et le club Bourgogne Franche-Comté
Séminaires et Events » (<https://seminaires.bourgognefranchecomte.com/>)*

Espaces de formation et d'animations pour l'École des Vins de Bourgogne

3. ESPACE DE LIEN SOCIAL INTERGENERATIONNEL :

Contexte :

Territoire intercommunal riche en structures d'accueil :

- Trois crèches
- Trois relais assistants maternels
- Trois accueils de loisirs sans hébergement
- Établissements scolaires : 17 écoles et 2 collèges
- Cinq EHPAD
- Tissu associatif riche

Besoin constant d'entretenir et vivifier le lien social entre les habitants et entre les générations.

Objectifs :

- Créer un lieu de vie vecteur de lien social entre les habitants et entre les générations
- Permettre aux acteurs de la petite enfance, de l'enfance et aux seniors de disposer d'un lieu et d'espaces dédiés « hors les murs » pour leurs activités et animations
- Favoriser la pratique des outils numériques pour toutes les générations
- Répondre à la demande des associations de disposer d'un lieu pour leurs manifestations

Quelques exemples concrets :

Ateliers baby gym pour les enfants des assistantes maternelles du territoire

Ateliers gym « douce » EHPAD, organismes mutualisés dans le cadre de la médecine préventive ; Ateliers organisés par les éducateurs sportifs de la 3CVT
Ateliers de pratique des outils numériques pour les seniors et EHPAD
E-éducation : en lien avec les établissements scolaires du territoire, organisation de visites virtuelles (visite de centrales nucléaires avec EDF, visite du centre spatial Guyanais, voyage dans l'espace, assemblée nationale, développement de la réalité virtuelle, etc.)
Atelier jeux intergénérationnels : développement d'une relation interactive entre les générations par la pratique de jeux traditionnels, modernes et numériques.

4. ESPACE EDUCATIF ET CULTUREL :

Contexte :

Territoire intercommunal porteur de nombreuses activités et manifestations culturelles et associations

Objectifs :

- Accueillir des manifestations culturelles et associatives du territoire en un lieu fédérateur
- Offrir un espace multimédia en lien avec les équipements numériques
- Valoriser la création artistique
- Permettre l'organisation d'expositions culturelles
- Rendre accessibles à toutes les générations les contenus culturels numériques

Quelques exemples concrets :

Ecole de musique et de danse : organisation des concerts, studio d'enregistrement et espaces complémentaires à l'auditorium du pôle jeunesse de Chablis

Cinéma itinérant

Médiathèque numérique permettant un accès en ligne à des ressources numériques diversifiées (partenariat avec le site www.mediathèque-numérique.com, service proposé par univers ciné et ARTE vod).

Lecture numérique en complémentarité avec les bibliothèques municipales et la bibliothèque départementale

Manifestations : Saint Vincent, fêtes des vins, festival musical du Chablisien, forum des associations, etc.

Visites culturelles et patrimoniales virtuelles (valorisation du patrimoine régional et national)

5. ESPACE ADMINISTRATIF :

Contexte :

Territoire de plus en plus grand et disposant de lieux d'accueils trop restreints.

Modernisation des administrations et développement des e-réunions/e-formations

Objectif :

- Accueillir des réunions institutionnelles (Conseil Communautaire, Etat, PETR, CAF, Région et Département ou organisation des concours administratifs) en présentiel ou à distance (visioconférences) et relever le défi de l'administration numérique.

A. Blandin demande quelle est la localisation du terrain, si celui-ci est nu, et quelle est sa surface (un hectare).

Bernard Partonnaud demande s'il s'agit d'un mini-Auxerrexpo.

M.-J. Vaillant indique que le projet pourra bénéficier d'une éventuelle aide de la FDAC et du BIVB.

R. Depuydt estime qu'il s'agit d'un grand projet qui concernera particulièrement les communes viticoles.

M. Schaller pense qu'il s'agit d'un projet fédérateur mais qu'il conviendra d'instaurer un tarif privilégié pour les communes aux alentours afin que cela puisse profiter aux habitants du territoire.

J.-J. Carré demande si les Piliers Chablisiens seront associés.

D. Charlot relève que cela implique de travailler sur la mobilité.

C. Lerman rappelle que la communauté réfléchit à l'acquisition d'un minibus de neuf places pour une mutualisation des transports entre plusieurs utilisateurs.

J. Coudy est d'accord avec ce projet.

C. Berthollet indique qu'il faut veiller à ne pas laisser un trop gros endettement en héritage et qu'il faut donc tenir compte des frais de fonctionnement d'une telle structure.

D. Charlot informe qu'une architecte programmatrice a été mandatée par la ville de Chablis. Il restitue les axes de son travail, le plan de financement prévisionnel, les subventions pouvant être appelées ainsi que la répartition du reste à charge entre la ville de Chablis et la 3CVT.

M.-J. Vaillant explique qu'une partie du mobilier est prévue notamment en ce qui concerne la salle proprement dite et aussi les équipements de régie.

P. Gendraud estime qu'une telle salle ne rapporte pas de l'argent mais de l'attractivité. Il rappelle qu'il ne s'agit pas d'une salle des fêtes.

F. Dolozilek est d'accord.

P. Merle demande si, avec tous nos compétences obligatoires, fibres, centres de loisirs, nous arriverons à tout faire.

R. Depuydt demande s'il y a une urgence à réaliser un tel projet.

D. Charlot répond qu'il y a un risque de perdre une aide financière de la région.

S. Aufrère remarque que la profession a besoin de ce type d'équipement qui, s'il se construit ailleurs, risque d'affaiblir la crédibilité du territoire.

G. Quirin estime qu'il ne faut pas « manquer le train » et qu'il s'agit d'un beau projet, pour lequel il faudra bien évidemment développer la mobilité.

G. Arnouts est favorable à ce projet avec la condition qu'on puisse s'arrêter à tout moment compte-tenu des contraintes financières.

Les membres du bureau acceptent à la majorité, avec six abstentions, que la 3CVT assure le portage du projet et participe au 1/3 de son financement.

- HAUT DEBIT INTERNET

Rapporteurs : Colette Lerman et Patrick Gendraud

Il est rappelé que plusieurs communes sont concernées par la phase 1 du plan numérique du Département composé de projets de montée en débit pour :

- Carisey
- Nîtry,
- Prégilbert
- Sainte Pallaye
- Fleys
- Chichée.

Suite à l'information communiquée par le Président du Conseil Départemental, la 3CVT a la possibilité, pour les communes de Fleys et de Chichée de passer directement à la technologie de la fibre. Du point financier cela se traduit de la manière suivante :

| M€ | Economie participation MED | Participation FttH | Solde participation |
|---------------|-----------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| CC Chablisien | -48 600 € | 272 100 € | 223 500 € |
| | | | |

Il est donc demandé aux membres du Bureau d'autoriser le passage à la fibre pour la commune de Fleys et Chichée. En cas de décision favorable, les crédits budgétaires seront inscrits au BP 2019.

Par ailleurs, l'étape 2 du plan Numérique du Département est le passage à la fibre pour toutes les habitations du Département d'ici à 2023 (hormis les fermes isolées) par l'intermédiaire d'une concession de service public passée avec la SPL Bourgogne Franche-Comté Fibre.

La 3CVT, partie prenante financièrement aux côtés du Département, devra réfléchir à la mise en place d'une programmation budgétaire pluriannuelle (2019-2023).

Les membres du bureau valident ces deux demandes à l'unanimité.

2°) RESSOURCES HUMAINES

- PROPOSITION DE NOMINATION STAGIAIRE ADJOINT D'ANIMATION – MAISON DE L'ENFANT DE PONTIGNY

Rapporteur : *Patrick Gendraud*

Contractuel depuis de nombreuses années, cet agent occupe les fonctions d'animatrice au centre de loisirs de Pontigny et fait office d'adjointe de direction pendant les vacances scolaires.

L'agent donne satisfaction et a le projet de passer le diplôme du Brevet d'Aptitude aux fonctions de Direction.

L'agent partage son temps entre la 3CVT et le Sivos de Ligny-le-Chatel où elle est déjà titulaire.

Afin d'harmoniser son statut entre les deux collectivités, il est proposé aux membres du bureau de stagiariser cet agent à compter du 1^{er} janvier 2019.

Les membres du bureau adoptent cette proposition à l'unanimité.

- AJOUT A L'ORDRE DU JOUR : MODIFICATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE ASSAINISSEMENT

Rapporteur : *Patrick Gendraud*

Il est rappelé que le conseil communautaire du 20 juin dernier avait renouvelé pour 6 mois le contrat de l'agent en charge de la maintenance et de l'entretien des stations d'épuration sur le secteur de Ligny-le-Châtel.

Le contrat ne sera pas renouvelé au 1^{er} janvier prochain. Aussi il est demandé aux membres du bureau d'autoriser le maintien du poste créé et le remplacement de l'agent. Le temps de travail et le grade d'adjoint technique restent inchangés.

Les membres du bureau acceptent cette demande à l'unanimité.

3°) TRANSPORT ALSH

- BILAN DES TRANSPORTS

Rapporteur : *Hélène Comoy*

Hélène Comoy rappelle qu'un premier bilan du service de bus proposé aux familles utilisatrices des ALSH a été présenté aux membres de la commission et en réunion de vice-présidents en septembre.

Les circuits vers Chablis et Pontigny sont assurés par le prestataire Prêt à Partir.

Le circuit vers Cravant est assuré par un agent communautaire avec un bus appartenant à la 3cvt. Depuis septembre, a été ajoutée au circuit la desserte de Nitry.

La baisse du coût prévisionnel vers Chablis et Pontigny s'explique par le fait que les circuits sont systématiquement ajustés selon les besoins des familles.

Les données chiffrées sont les suivantes :

| | CHABLIS | PONTIGNY | CRAVANT |
|--|---|---|---|
| Moyenne enfants / jour Séjours Extrascolaires | 5.5 Données sur 58 jours d'ouverture | 7.5 Données sur 68 jours d'ouverture | 15 Données sur 9 jours d'ouverture |
| Moyenne enfants / jour Mercredis Périscolaires Depuis septembre 2018 | 14 | 8 | 7.5 |
| Coût des circuits prévisionnel sur 1 année | 14 700 € | 12 074 € | 17 500 € |

Les membres du bureau en prennent acte.

- CONVENTION DE PRESTATION TRANSPORT – ECOLE ARCY-SUR-CURE

Rapporteur : *Hélène Comoy*

L'école d'Accolay utilise le bus de la 3CVT pour se rendre au cinéma à Avallon. Historiquement la classe d'Accolay groupait son déplacement avec la classe d'Arcy-sur-Cure.

Il est proposé aux membres du Bureau de maintenir ce déplacement groupé mais en fixant un tarif « hors territoire » applicable sous condition de la participation d'au moins une des écoles de la 3CVT.

À ce jour les tarifs sont les suivants :

| | MINIBUS | GRAND BUS |
|---|------------------|------------------|
| Prix au Km pour les trajets | 0,80 € | 1,10 € |
| Coût chauffeur du lundi au vendredi (8h-18h) | 18€/heure | 18€/heure |
| Coût chauffeur du lundi au vendredi (après 18h) | 22€/heure | 22€/heure |

Il est proposé aux membres du Bureau :

- D'autoriser le Président à signer une convention avec la coopérative scolaire d'Arcy-sur-Cure
- De fixer le tarif au kilomètre pour les écoles et établissements « hors territoire » à 1,50€/km.

Les membres du bureau acceptent cette demande à l'unanimité.

4*) ECOLE MULTISPORTS

- DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'YONNE

Rapporteur : *Hélène Comoy*

L'école multisports sur l'ex Pays Chablisien dispose d'antennes sur Chablis et Ligny-le-Châtel. Il est demandé aux membres du bureau d'autoriser le Président à solliciter une subvention pour l'école multisport au titre de l'année scolaire 2018-2019.

Pour rappel le bilan financier de l'année scolaire 2017-2018 était le suivant :

| <u>Dépenses</u> | | <u>Recettes</u> | |
|---------------------|------------|-------------------------------------|------------|
| Salaires animateurs | 5 595.78 € | Participation des familles | 2 875 € |
| Gouters | 38.67 € | Tickets Loisirs | 150 € |
| | | Subvention Conseil Départemental | 2 320 € |
| | | Participation 3CVT | 289.45 € |
| <u>Total</u> | 5 634.45 € | <u>Total</u> | 5 634.45 € |

Les membres du bureau autorisent le Président à solliciter cette subvention à l'unanimité.

5*) ECOLE DE MUSIQUE ET DANSE

- AVENANT CONVENTION AVEC LE SYNDICAT MIXTE D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Rapporteur : *Jean-Dominique Franck*

Le présent avenant a pour objet la modification des modalités de versement des acomptes de la subvention annuelle versée au syndicat mixte d'enseignement artistique et plus particulièrement la proportion allouée au 1^{er} acompte de l'année jusque-là fixée à 1/4 de la subvention de l'année N-1.

Le syndicat mixte souhaite porter ce 1^{er} acompte annuel à 1/3 du montant de l'année N-1.

Il est demandé aux membres du bureau d'accepter la présente modification et d'autoriser le Président à signer l'avenant.

Les membres du bureau autorisent le Président à signer l'avenant à l'unanimité.

- DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'YONNE

Rapporteur : Jean-Dominique Franck

Il est demandé aux membres du bureau d'autoriser le Président à solliciter une subvention de 30 500 € auprès du Conseil Départemental pour le fonctionnement de l'école de musique et de danse.

Les membres du bureau autorisent le Président à solliciter cette subvention à l'unanimité.

6°) ASSAINISSEMENT

- ATTRIBUTION MARCHE ETUDE MILIEU - CHABLIS

Rapporteur : Raymond Degryse

L'étude consiste à réaliser des analyses physico chimiques et hydrobiologiques permettant de définir l'impact du système d'assainissement de Chablis sur le Serein.

| | Montant HT | Note attribuée par ATD (sur 100) |
|---|-------------|----------------------------------|
| Scop AQUABIO (33) | 22 600 € HT | 75.90 |
| SAS Hydrosystèmes Ingénierie (89 - Toucy) | 16 610 € HT | 87.05 |
| SARL Sciences Environnement (25 – Besançon) | 13 969 € HT | 96 |

Les notes sur la partie technique sont quasiment identiques pour les 3 candidats (45 ; 45 et 46).

Cette étude est subventionnée à 50 % par l'Agence de l'Eau.

Il est demandé aux membres du bureau d'accepter l'offre de la SARL Sciences Environnement et d'autoriser le Président à solliciter une aide de l'AESN.

Les membres du bureau autorisent le Président à solliciter cette aide à l'unanimité.

7°) MAISON DE SANTE DE VERMENTON

- DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LE MOBILIER DU SECRETARIAT D'ACCUEIL

Rapporteur : Chantal Royer

Afin de réaliser la création d'un sas d'accueil pour la mise en place d'un secrétariat partagé à la maison de santé de Vermenton et l'acquisition de mobilier (devis estimé à 6 110,37 € HT), il est demandé aux membres du bureau d'autoriser le Président à solliciter une subvention auprès du conseil départemental.

Les membres du bureau autorisent à l'unanimité le Président à solliciter une subvention de 30% HT du montant HT des travaux.

7°) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Prochaines réunions communautaires :

- Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) : jeudi 22 novembre à 18h à Beines (salle des Beauroy) ;
- Conseil Communautaire : jeudi 13 décembre à 18h30 à Ligny-le-Châtel.